

## Textile &amp; habillement

## Les commandes sont de retour!

• Un chiffre d'affaires record à l'export de près de 37 milliards de DH

• Forte demande du marché ibérique, britannique...

• L'Amith compte renforcer la filière des intrants

**R**EGAIN d'intérêt pour le «made in Morocco». Les textileux sont aux anges! Les opérateurs ont enregistré des ventes record à l'export en 2017. Avec un chiffre d'affaires de près de 37 milliards de DH, les exportations ont dépassé de loin les 31 à 32 milliards réalisés en moyenne au cours des années précédentes. Les membres de l'Amith, qui avoisinent les 600, accaparent, à eux seuls, 90% de ces flux. Pour 2018, les opérateurs se frottent déjà les mains en tablant sur une année positive. «Il y a une forte demande du marché ibérique. Nous constatons également un retour des donneurs d'ordre britanniques», souligne Mohamed Alaoui, membre du bureau de l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (Amith) chargé de la communication et de la promotion, lors d'une conférence de presse organisée le 6 mars à Casablanca.



Les mesures de protection visant certains produits finis de textile & habillement turcs couvriront toute l'année 2018. Les professionnels se disent satisfaits compte tenu des dégâts causés par le made in Turkey aux marques locales (Ph. Adam)

déficit en matière d'intrants. «L'amont tissage et filature est presque inexistant. Ce qui nous pénalise sachant que l'ALE avec les USA impose que la matière première utilisée pour les articles finis fabriqués au Maroc soit d'origine locale. L'Amith a engagé un cabinet de lobbying pour demander des exceptions. Nous en attendons encore les résultats», fait valoir Mohamed Alaoui. Une «short supply list» a été soumise aux départements concernés qui vise entre autres la filière jean.

par celle du denim qui a démarré le volet tissage. Reste que pour la filière habillement, le plus gros des intrants est importé en admission temporaire (AT). Conjugué à une mauvaise conjoncture, le manque de matière première impacte les marques marocaines qui peinent à se démarquer localement (Marwa, Flou Flou, Keito, Moroccan Touch, Cobra...) «Le marché local est pénalisé par la concurrence déloyale, les importations frauduleuses, la sous-facturation, la contrebande...», soutient Mohamed Alaoui.

D'ailleurs, pour donner une marge de manœuvre aux marques locales et aux franchises, le ministère de l'Industrie et du Commerce a rétabli le droit d'importation à hauteur de 90% du droit appliqué dans le cadre du droit commun, sur certains produits finis de textile et d'habillement. «Le segment de l'industrie textile et habillement dont la production est

destinée au marché domestique connaît depuis quelques années des perturbations importantes dues à l'accroissement de plus en plus important des importations à prix compétitif originaires de la Turquie», avait expliqué le Département du Commerce extérieur. Chiffres à l'appui, les exportations turques de produits finis de textile et habillement vers le Maroc ont enregistré une progression de 175% entre 2013 et 2017. Selon le département du Commerce et de l'Industrie, cette progression continue des produits turcs a fragilisé plusieurs unités

industrielles orientées vers le marché domestique. Elle a même été à l'origine de pertes d'emplois.

Aujourd'hui, les industriels se disent sereins pour cette année. «Cette restriction devra durer jusqu'à fin 2018», explique l'Amith. L'impact de cette mesure sur le marché local est déjà perceptible. La spéculation bat actuellement son plein causant des hausses de prix de certains produits (ameublement, habillement...). «Nous avons appris qu'il y a certains fournisseurs turcs qui sont prêts à supporter cette augmentation vu que leur pays leur accorde jusqu'à 30% de subventions», explique un industriel. Rappelons aussi que les responsables turcs ont tenu une première réunion avec le département du Commerce extérieur suite à cette mesure. Une seconde réunion est prévue durant ce mois. □

Nadia DREF

## Un salon pour attirer des donneurs d'ordre

**L'**AMITH s'associe pour la première fois à l'organisation du Salon international de la mode, du textile et des accessoires «Morocco Style Fashion & Tex», prévu du 28 au 31 mars à la Foire internationale de Casablanca. Cet événement, qui en est à sa quatrième édition, est organisé par le groupe turc Pyramids et le marocain Atelier Vita. Les promoteurs du salon tablent sur 11.000 visiteurs professionnels issus de 20 pays étrangers dont l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, les pays du Golfe et l'Europe. Morocco Style est une occasion pour tisser des liens B2B entre importateurs, exportateurs et transformateurs industriels du secteur. L'événement accueillera plus de 350 exposants venant de 6 pays outre le Maroc (Turquie, Chine, Pakistan, Taiwan, Portugal et Allemagne). L'édition 2017 a réuni près de 300 exposants et reçu 12.433 visiteurs, venant de 11 pays. □

Le Maroc se place en pole-position sur le «fast fashion» au niveau mondial. Les délais de réalisation des commandes se situent entre 10 et 15 jours. Face à cette performance, les donneurs d'ordres (Inditex, Prime Mark...) commandent jusqu'à 12 collections chacun par an voire plus. Ce succès pousse la filière à se développer en cluster.

Maintenant que le pari de l'exportation est gagné, l'Amith planche sur la redynamisation de l'industrie et du marché locaux sachant qu'il y a un gros

Notons, à ce titre, que la filière denim importe 70% de sa matière première!!

Pour développer davantage la filière amont, l'Amith s'est résolue à attirer des donneurs d'ordre mondiaux (indiens, chinois, turcs...) pour créer des joint-ventures avec des opérateurs locaux afin de développer des investissements dans la fabrication de la matière première (tissage et filature). L'objectif est de favoriser l'émergence de filières intégrées. La seule filière qui est intégrée est celle du textile maison. Elle sera suivie bientôt